

**Typologie des activités, des domaines d'usages,
des catégories de projets en relation avec
l'informatique pédagogique**

Nous avons récapitulé les usages de l'informatique pédagogique dans les trois ordres d'enseignement, afin d'avoir une vue synthétique et globale en tenant compte des activités du personnel, tant enseignant qu'administratif et technique. Nous avons intégré la détermination des projets au sens de la réforme de l'informatique à l'État (Symphonie) et ses besoins d'information liés à l'intendance indispensable (budget, personnel, inventaires, équipements, logiciels, outils de développement, etc....).

Il nous semble indispensable de mettre en évidence la typologie des applications propres aux métiers du DIP en relation avec l'informatique pédagogique.

Elle se définit de la manière suivante :

- 1) enseignement de l'informatique aux élèves
- 2) utilisation de l'informatique dans un enseignement aux élèves (EAO, PAO, CAO, DAO, bureautique, infographie, ... XAO)
- 3) formation et perfectionnement du corps enseignant
- 4) animation et coordination
- 5) information sur l'informatique pédagogique
- 6) recherche et développement par rapport aux nouvelles technologies dans l'éducation
- 7) télématique pédagogique
- 8) bases et données pédagogiques
- 9) bibliothèques et centres de documentation (élèves et enseignants)

Toutes les personnes consultées sont d'avis que **tous les projets liés à l'informatique pédagogique peuvent s'inscrire dans l'une de ces 9 catégories.**

Remarque : la gestion de l'enseignement et de l'apprentissage (épreuves communes, bulletins scolaires, système à option et réforme, établissement des horaires, etc.) ne fait donc pas partie de l'informatique pédagogique

Nous joignons ci-après pour mémoire quelques remarques fondamentales qui ont été déjà énoncées à de maintes reprises (Commission informatique du DIP (CIDIP), consultants pour la réforme informatique de l'Etat, etc.).

Par rapport aux réflexions menées dans le projet Symphonie, sur la réforme de l'informatique à l'État, **l'informatique pédagogique** est une des **composantes principales des métiers propres à notre département** (enseignement de l'informatique, utilisation de l'informatique dans l'enseignement, usages professionnels de l'informatique dans la formation, gestion de l'enseignement et de l'apprentissage, etc.). **L'informatique pédagogique se caractérise surtout par :**

- **son "poids"**

C'est effectivement plus de 80% des équipements informatiques des trois ordres d'enseignement (dont l'ensemble représente lui-même la moitié du parc de l'État) qui sont engagés par les différentes facettes de l'informatique pédagogique.

- **sa "masse" d'utilisateurs**

Pour l'ensemble des autres métiers à l'État et pour les usages transversaux (applications interdépartementales) de l'informatique, l'utilisateur est de premier niveau (p. ex. bureautique, etc.) employant son matériel immédiatement pour produire et traiter les informations relatives à sa fonction.

Avec l'informatique pédagogique, les utilisateurs de premier niveau (enseignants) sont les "interfaces" d'utilisateurs de deuxième niveau (les élèves) par rapport à des processus cognitifs. Rarement un poste de travail est affecté à un utilisateur 8 heures par jour et l'usage d'un équipement est donc fréquemment partagé à plusieurs (souvent d'heure en heure).

La gestion du parc nécessite une coordination avec l'organisation de l'enseignement de chaque école, avec ses contraintes des activités spécifiques de tous les partenaires (élèves, enseignants et collaborateurs de l'enseignement).

- **ses finalités**

Pour la plupart des utilisateurs de premier niveau décrits ci-dessus, il s'agit avant tout de produire dans le cadre de sa fonction.

Pour nos utilisateurs, la production est située dans un **contexte d'apprentissage / de processus de formation** et, à court terme, les indices de performances ne sont pas immédiatement comparables à ceux en usages pour qualifier un processus de rationalisation basé sur des nouvelles technologies dans des activités administratives et de gestion.

Fréquemment, le déploiement de l'informatique pédagogique, tant pour les élèves que pour les enseignants, n'est plus limité à un lieu unique.

- **une synergie subtile**

La mise en oeuvre systématique de l'informatique pédagogique depuis 10 ans repose sur une **interaction forte** entre des personnes ayant des **statuts différents** (PAT/enseignants) avec des engagements souvent à **temps partiel** qui doivent tenir compte de nombreux paramètres : la dispersion géographique des établissements scolaires, les spécificités des ordres d'enseignement et d'un certain nombre d'activités allant de l'usage d'équipement pour les élèves handicapés et les classes d'accueil jusqu'aux formations pointues dans l'enseignement professionnel, sans oublier les filières traditionnelles. Cette **synergie devrait être renforcée** (cf. la proposition contenue dans la lettre du 6 juillet 1996 en annexe) en évitant que les forces d'encadrement pédagogique soient mobilisées par des tâches administratives et de gestion, ce qui est la tendance depuis près de 5 ans, avec une aggravation importante ces derniers mois.

L'INFORMATIQUE PEDAGOGIQUE DANS L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Types d'activités :

- 1) enseignement de l'informatique aux élèves
- 2) utilisation de l'informatique dans un enseignement aux élèves (EAO, PAO, CAO, DAO, bureautique, infographie, ... XAO)
- 3) formation et perfectionnement du corps enseignant
- 4) animation et coordination
- 5) information sur l'informatique pédagogique
- 6) recherche et développement par rapport aux nouvelles technologies dans l'éducation
- 7) télématique pédagogique
- 8) bases et données pédagogiques
- 9) bibliothèques et centres de documentation (élèves et enseignants)

Coordination :

Annexes :

L'INFORMATIQUE PEDAGOGIQUE AU CYCLED'ORIENTATION

Types d'activités :

- 1) enseignement de l'informatique aux élèves
- 2) utilisation de l'informatique dans un enseignement aux élèves (EAO, PAO, CAO, DAO, bureautique, infographie, ... XAO)
- 3) formation et perfectionnement du corps enseignant
- 4) animation et coordination
- 5) information sur l'informatique pédagogique
- 6) recherche et développement par rapport aux nouvelles technologies dans l'éducation
- 7) télématique pédagogique
- 8) bases et données pédagogiques
- 9) bibliothèques et centres de documentation (élèves et enseignants)

Coordination :

Annexes :

L'INFORMATIQUE PEDAGOGIQUE DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE POSTOBLIGATOIRE

Types d'activités :

- 1) enseignement de l'informatique aux élèves
- 2) utilisation de l'informatique dans un enseignement aux élèves (EAO, PAO, CAO, DAO, bureautique, infographie, ... XAO)
- 3) formation et perfectionnement du corps enseignant
- 4) animation et coordination
- 5) information sur l'informatique pédagogique
- 6) recherche et développement par rapport aux nouvelles technologies dans l'éducation
- 7) télématique pédagogique
- 8) bases et données pédagogiques
- 9) bibliothèques et centres de documentation (élèves et enseignants)

Coordination :

Annexes :

page 6

Annexe : lettre du 6 juillet 1996 à Madame la Secrétaire générale

page 7

Autres annexes :